

Résumé à l'intention des familles du Compte rendu de la réunion du Conseil de gestion du

15 février 2010 à 17 h - Lycée français d'Oslo

(NB : seul le compte rendu complet validé en Conseil de gestion faisant foi)

Présents

- Parents élus : Laetitia Birkeland*, Présidente du CG (LBI); Elizabeth Rasmussen, Vice-présidente norvégienne (ER); Adélaïde de Bony, suppléante Vice-présidente française (AB); Kjersti Holm, Trésorière (KH); Anne Christine Hansen (ACH); Eric Blanc (EB); Sabine Leclercq Haanæs, (SLH)
- Direction de l'établissement : Corinne Marquerie, Provisure (CM); Paul-Éric de Boucaud, Gestionnaire (PEB);
- Représentants de l'Ambassade : Emmanuel Michaud, Conseiller de coopération et action culturelle COCAC (EM); René Jerusel, Consul (RJ); Marie Aude Madroux (MAM)
- Représentants du personnel: Manuel Moissonnier, Représentant du personnel (MM)
- Représentant de syndicat employé : Isabelle Musso Steen (IMS)
- Guy de Brisis, Représentant de l'Union des Français à l'étranger; (GB)

*Redaction du résumé

| | Liste des décisions votées et actions à entreprendre (hors points confidentiels) |
|--|---|
| 1. Secrétaires de séance | Adélaïde de Bony - Elizabeth S. Rasmussen |
| 2. Ordre du jour | L'ordre du jour est adopté à l'unanimité |
| 3. Validation CR | Les comptes-rendus des réunions des 13 et 27 Janvier 2010 sont validés à l'unanimité |
| 4. Présentation et vote du budget 2010 | <p>4.1 <u>Présentation du Règlement financier</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Vote de l'application d'un « tarif entreprise » dans les dispositions communes du règlement financier impliquant une majoration de 10% des frais de scolarité école, collège, lycée. - 7 pour, 3 contre.• La proposition de règlement financier, telle que revue par le CG est adoptée à l'unanimité <p>4.2 <u>Vote sur les frais d'écolage</u></p> <ul style="list-style-type: none">• les familles des élèves de lycée ne bénéficiant pas du système de l'ånkasse se verront appliquer le tarif collège de l'année en cours majoré de 35%. 9 pour, 1 abstention• Maternelle : adoption du tarif makspris à la maternelle - unanimité,• Ecole : adoption de l'augmentation de 10% des frais d'écolage à l'élémentaire - A l'unanimité,• Etudes : les tarifs d'étude à l'élémentaire ne seront pas augmentés - A l'unanimité,• Collège : adoption de l'augmentation de 20% des frais d'écolage au Collège - 7 pour, 2 contre, 1 abstention :• Lycée : adoption de l'augmentation de 3% des frais d'écolage au lycée - 9 pour, 1 contre <p>4.3 <u>Validation du budget</u></p> <p>Le budget est voté à l'unanimité (modifications incluses) LBI demande à PEB de rédiger une note explicative sur le budget (hypothèse de base, orientations) Communication auprès des familles : Les augmentations des frais d'écolage seront communiquées aux familles en pourcentage et en couronnes.</p> |
| 5. Revendications du personnel* | |

